

## Prise de parole en public : Gagner en efficacité. Mieux s'exprimer pour réussir ses interventions

Niveau : Pratique courante

Durée : 2,0 jour(s) soit 14,0 heure(s)

### Public :

- Tout public: toute personne ayant besoin d'améliorer son efficacité à l'oral dans le cadre de son activité professionnelle

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Améliorer sensiblement la prise de parole en public en identifiant les freins et en s'appuyant sur une technique
- Savoir composer un message qui réponde à des situations particulières
- Emporter l'adhésion de son auditoire

### Contenu :

#### INTRODUCTION A L'ART ORATOIRE

- Pourquoi parler en public ?
- Qu'est-ce que l'art oratoire ?
- Comment amener ce que je veux dire
- Pourquoi n'ose-t-on pas parler en public
- La diction, l'articulation, l'élocution

#### LES LOIS CONSTITUTIVES DU CONTRAT ORATEUR / PUBLIC

- Le contrat de la « rampe »
- Le respect du masque
- L'obligation scénique

Page 1 sur 4

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- Les gestes parasites
- L'objectif d'influence
- Les publics

## LA FORME

- L'entrée « en scène »
- La verticale, la posture
- Le regard
- Le vouloir vocal : les couleurs et le débit de voix
- La musique (intonation, rythme, variation sonore...)
- Mises en pratique : exercices de diction, exercices d'improvisation, lecture orientée, exercices d'argumentation

## LE FOND

- La maîtrise du sujet
- Capter l'attention de l'auditoire, convaincre
- Les règles de composition d'un message
- Se présenter sous un angle positif
- Transmettre une information complexe
- Comment susciter les questions ?
- Inciter à l'action
- Emporter l'adhésion au changement
- Mises en pratique : structurer son discours pour faire passer des idées, le conte ping-pong, exercices d'improvisation.

## Prérequis

Page 2 sur 4

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## • • • • •

---

- Aucun prérequis exigé, toutefois nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

- Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour

Page 3 sur 4

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation